



Commune de VILLECHENEVE

Procès-verbal du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 09 mars 2026

PRESENTS:	Mr CHAZELLES	Bernard	Maire
	Mr SARCEY	Claude	1er Adjoint
	Mr FAVRICHON	Nicolas	2 ^{ème} Adjoint
	Mr PIQUET	Bruno	3 ^{ème} Adjoint
	Mme CHICARD	Christelle	4 ^{ème} Adjointe
	Mme FAURE	Ginette	Conseillère
	Mme DUMAS	Aurélia	Conseillère
	Mme PEYRE DE FABREGUES	Karine	Conseillère
	Mr LARGE	Cyril	Conseiller
	Mr BLANC	Daniel	Conseiller
	Mme HOSTIN	Christelle	Conseillère
	Mr MOREL	Cédric	Conseiller
	Mme SECOND	Virginie	Conseillère

Excusés : Mr Jean-Baptiste BROSSAT / Mme Aurélia DUMAS

Pouvoir : Mr Jean-Baptiste BROSSAT donne son pouvoir à Mr Claude SARCEY
Mme Aurélia DUMAS donne son pouvoir à Mme Christelle HOSTIN

Secrétaire de séance : Mr Nicolas FAVRICHON

Date de Convocation : 03 mars 2026

Début de la réunion : 20h00

Monsieur le Maire soumet au vote le procès-verbal de la séance du 26 février 2026 qui est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Il est ensuite procédé à l'examen des affaires inscrites à l'ordre du jour.

1. Présentation et vote du CFU 2025

Monsieur le Maire présente le Compte Financier Unique pour le budget 2025.

Monsieur le Maire demande à Mr Daniel BLANC de prendre la présidence de séance afin de procéder au vote du Compte Financier Unique 2025 et quitte la séance.

Suite à la présentation, le Conseil Municipal approuve ce dernier à l'unanimité.

Votants : 13 Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

Monsieur le Maire réintègre la séance et remercie le Conseil pour ce vote de confiance.

2. Questions Diverses

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00

Fait en Mairie, le 16/03/2026

Le Maire,

Bernard CHAZELLES

Le secrétaire de séance

Nicolas FAVRICHON